



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 28

Convoqué le 23 février 2017, le Conseil Municipal s'est réuni le 2 mars 2017, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Brigitte THIRIET, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSES : Sylvie ADANT-VIOLART (procuration à Patricia BARBIER)

Patricia BARBIER a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2017**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2017 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 16 février 2017**

Les conseillers ont rencontré Monsieur Quiblier de la société Nexity afin de lui présenter notre projet de constructions d'habitation Au Devoir. Il doit faire une présentation d'esquisse de projet fin mars 2017.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 2 mars 2017**

Les experts se sont rendus Grande Rue afin d'évaluer les responsabilités de chaque entreprise ayant participé à la réfection de la Grande Rue, concernant les défauts constatés. Une prochaine réunion aura lieu le 7 avril prochain à 14h, en mairie.

- **Ouverture de crédits**

Suite au changement informatique de la Maison de Retraite, il convient de faire une ouverture de crédits du budget général 2017, sur les comptes 2138 pour 4200 € (travaux informatique), 2184 pour 550 € (mobilier) et 2188 pour 4400 € (matériel cuisine et technique).

De même suite aux travaux de curage des fossés rue des Mouchottes, il convient d'effectuer une ouverture de crédits du budget assainissement 2017 sur le compte 2158 pour 1400 €.

A l'unanimité, les conseillers acceptent ces ouvertures de crédits.

- **Demandes de subvention au Conseil Départemental**

Le conseil autorise, à l'unanimité, le maire à signer des demandes de subventions au Conseil Départemental pour 1059.20 € (aménagement trottoir rue du Canal), pour 4488 € (aménagement rue du Canal) et pour 10756 € (aménagement sécuritaire route de Bonviller).

- **Plan d'épandage des boues d'épuration de la Métropole du Grand Nancy**

Une dizaine de personnes ont rencontré le Commissaire Enquêteur le 10 février dernier suite à l'enquête publique pour l'épandage des boues d'épuration de la Métropole du Grand Nancy.

La commune doit délibérer avant le 16 mars 2017, sur cette demande d'autorisation.

10 conseillers ont voté « contre », 3 se sont abstenus, et 1 « pour ».

- **Informations diverses**

- Suite au contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation du 10 février, il s'avère que l'eau est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

- L'Etablissement Français du Sang nous informe qu'à la dernière collecte du 8 février, 56 personnes se sont présentés, dont 3 nouveaux.

- Madame MORENO du Proxi nous informe de l'installation d'un système de vidéo surveillance dans son magasin.

- Un chantier « Jeunes » aura lieu du 18 au 21 avril. Une invitation va leur être envoyée prochaine pour une réunion d'informations du 29 mars à 17h30 en mairie.

- Depuis la mise en service de la station d'épuration en février 2014, les personnes habitant dans le nouveau plan de zonage collectif et possédant une fosse septique ou se rejetant dans le milieu naturel avaient deux ans pour se mettre en conformité. Cette échéance est fixée au 31 décembre 2017.

Prochain conseil : Jeudi 6 avril 2017 à 20h00